



**Compte rendu de la réunion
« gestion des déchets »
du 27 mai 2010
Maison des associations**

Présents : Philippe ALAVOINE (Vallois), Claude ANDRE (Vathiménil), Bernard GENAY (Lamath), François GENAY (Frambois), Michel GRAVIER (Haudonville), Philippe HENRY (Vallois), Jean-Marie HUEBER (Gerbéviller), Liliane LECLERC (Frambois), Jean-Marie LECLERE (Vathiménil), Pierre MANGEOLLE (Vallois), François Perrin (Frambois), Bernard Satori (Haudonville), Jean Pierre SCHEIRLINCK et Milos TESOVIC (Magnières), Michel THOMAS et Bernard VAUTRIN (Franconville).

Excusé : Michel FULCHIN (Magnières), Jeanne VIRIAT (Rémenoville).

Objet : présentation du Dossier de Consultation des Entreprises pour le renouvellement des marchés en groupement de commande avec les 5 intercommunalités.

**Prochaine réunion du groupe de travail :
Mercredi 8 septembre, 20h30 (sur la communication, l'annonce du prestataire retenu)
A la maison des associations de Gerbéviller**

I. Discussion sur le DCE

Lot 1 :

il est important de faire apparaître l'option des verrous. M. Mangeolle trouve dommage que du fait d'une seule C.C. voulant des verrous, on exclut du marché Plastic Omnium (qui n'en offre pas).

Lot 3 :

Maintenance informatique dans les C.C. : M. Mangeolle demande en quoi le prestataire de collecte de déchets devrait s'occuper de la maintenance informatique dans les C.C., ce n'est pas son métier de base. Qu'il s'occupe de l'informatique embarquée est logique mais pas forcément dans les C.C.

Bernard Genay explique que l'objectif d'avoir un seul prestataire pour le traitement et la maintenance informatique vise à éviter que deux prestataires ne se rejettent mutuellement la responsabilité en cas de problème. Et il ne s'agit pas de la maintenance générale de l'informatique des CC mais seulement de la maintenance des logiciels OM fournis.

Il faut aussi que le logiciel de traitement soit compatible avec les logiciels de gestion des CC (cosoluce pour la CCM par exemple), pour faciliter la réutilisation des chiffres fournis par le prestataire dans le budget des CC.

Cas des bacs des non ménages (entreprises) :

Proposition de leur faire payer à minima ½ part fixe et plus si elles demandent un bac. Question : est-ce qu'on impose un volume de bac en fonction des catégories actuelles des entreprises ou est-ce qu'on les laisse choisir le volume de leur bac ?

→ Il semble plus intéressant de **laisser les entreprises choisir**, d'autant plus qu'ils paient un droit d'accès à la déchetterie. François GENAY précise qu'en même temps ce sera difficile d'avoir les besoins précis de toutes les entreprises d'ici au 6 septembre car on est déjà en juin...

→ François GENAY rappelle que la CCM dispose déjà en **stock de 60 bacs de 120 l. Ils pourraient servir en 1^{er} aux entreprises demandant des 120 l.** Pour limiter le risque que les rippeurs ne ramassent pas ces bacs qui n'auront pas la même couleur, on prévoit des autocollants aux couleurs de la CCM.

→ Question des grosses structures, collège et maisons de retraite - nombre de bacs et de collectes hebdomadaires : dans les autres CC, ces établissements ne sont collectés qu'une fois par semaine donc la CCM va devoir s'aligner et doubler leur nombre de bac.

→ question soulevée des bacs en immeubles collectifs (cas à Gerbéviller) : soit des bacs individuels au nom de chaque locataire (en prévoyant un lieu de stockage) ou un bac collectif au nom du propriétaire/syndic qui répartit ensuite.

→ pour les agriculteurs/entreprises multisites, le ramassage se fera au siège déclaré.

Question des impasses et logements éloignés des voies :

François GENAY rappelle qu'il est légalement interdit aux collecteurs de faire des marches arrières ou des manœuvres et n'ont pas à entrer dans les ruelles s'il n'y a pas moyen de faire demi tour. Pour les maisons éloignées des voies et dans les impasses, c'est normalement aux habitants d'amener leurs poubelles au bord de la voie accessible aux camions.

II. Discussion sur la communication aux habitants :

Y a-t-il des retours des habitants par rapport à ce changement ?

François GENAY : certaines personnes qui trient correctement sont contentes d'être avantagées par la RI.

Bernard GENAY : je crois beaucoup plus à la communication directe aux habitants, plus qu'à la communication papier. On pourra d'ailleurs préparer en groupe de travail un diaporama commun de présentation du projet aux habitants.

Il faudra d'ailleurs profiter de ces réunions publiques pour réexpliquer les gestes de tri, de base.

M. Alavoine propose d'introduire ces réunions par un court film qui dynamise et donne des exemples intéressants. M. Satori dispose d'un film de Valorplast (valorisation des bouteilles plastiques). Le groupe pourrait visionner ces films pour choisir quoi présenter.

L'objectif est de montrer des expériences et ce que la RI leur a apporté.

III. Discussion sur le programme de prévention (PP) :

Le plan de prévention est lié à l'instauration de la RI : l'objectif est d'inciter les habitants à mieux trier, mais surtout à produire moins de déchets.

Si la RI n'a pas démarré à l'échelle du pays, le pays a recruté un stagiaire pour un plan de prévention commun. Néanmoins les 5 CC du groupement de commande réfléchissent à élaborer un PP commun car on aura les mêmes besoins dans les années à venir avec la mise en place de la RI.

François GENAY précise que la CCM ne peut pas mener un PP seule car il faut au moins 10 000 habitants pour avoir plus d'aides et justifier l'embauche d'un ambassadeur du tri. Son avis est partagé sur la question du PP au sein du pays ou à part car la CCM dépend de la CC du Lunévillois pour la déchetterie et une séparation du pays risquerait d'avoir des conséquences négatives sur cette relation.

M. ANDRE demande si on ne pourrait pas à l'échelle du pays travailler avec les entreprises sur la diminution des emballages.

Concernant l'avenir du Pays, François GENAY y voit encore une raison d'être car c'est grâce au Pays que les contacts et échanges entre CC peuvent avoir lieu et que le groupement de commande a pu se faire. Par contre il faut changer les manières de faire pour que le Pays soit moins institutionnalisé.

Ainsi une réunion annuelle d'échanges d'expériences serait bien utile.

Lots	Description	Quantités
Lot 1	Fourniture de bacs pucés roulants, de puces supplémentaires et d'éléments de rechange des bacs	Litrages souhaités : 120 l, 240 l et 750 l (+80 l et 550 l pour certains) Pour 11 099 foyers
Lot 2	Distribution des bacs et sacs, encodage des puces Création/ mise à jour du fichier de redevables (sur la base du fichier existant le cas échéant)	Lieu déterminé dans chaque collectivité membre du groupement Données du fichier identiques ou pas pour les 5 collectivités

Lots	Description	Quantités
Lot 3	Collecte des OMR avec système informatique embarquée (lecture des puces, système de pesée dynamique et informatique embarquée) Logiciel de facturation pour chacune des collectivités Maintenance informatique pour les collectivités membres du groupement de commande Maintenance des bacs pucés (changement roues, couvercles, nouvelles puces si problèmes, encodage de nouvelles puces, ...)	Collecte des redevables du groupement de commande, 7 945 tonnes d'OMR en 2009 5 logiciels de facturation Maintenance globale pour la partie informatique et pour les bacs
Lot 4	Collecte des recyclables secs hors verre	Collecte des redevables du groupement de commande, 995 tonnes de RS hors verre en 2009
Lot 5	Transit et traitement des OMR	Traitement de 7 945 tonnes de déchets
Lot 6	Transit et tri des recyclables secs hors verre	Traitement de 995 tonnes de déchets
Lot 7	Collecte et traitement des PAV de verre	Collecte de 158 bornes d'apport volontaire Traitement de 1 070 tonnes de verre
Lot 8	Location de bennes 30 m3 pour le bois, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV Déchèterie de la CCB
Lot 9	Location de bennes couvertes 30 m3 pour le carton, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV
Lot 10	Location de bennes 30 m3 pour les déchets verts, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV Points de dépôt de la CCM
Lot 11	Location de bennes 30 m3 pour la ferraille, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV
Lot 12	Location de bennes 30 m3 pour le tout-venant, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV Déchèterie de la CCB
Lot 13	Location de bennes 12 m3 pour les gravats, rotation et traitement	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV
Lot 14	Collecte et traitement des DMS, des batteries et des huiles végétales	Déchèterie de la CCVC Déchèterie de la CCV Déchèterie de la CCB
Lot 15	Fourniture de sacs transparents pour la collecte des déchets ménagers recyclables	50 000 rouleaux de 30 sacs

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Gestion des déchets »
- membres du Bureau
- communes